

Language in Canada, John Edwards et coll., 1998, Cambridge University Press, 520 p.

Dominique Lepicq

Volume 26, Number 2, 1998

Représentation de la langue et légitimité linguistique : le français et ses variétés nationales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/603161ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/603161ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lepicq, D. (1998). Review of [*Language in Canada*, John Edwards et coll., 1998, Cambridge University Press, 520 p.] *Revue québécoise de linguistique*, 26(2), 191–202. <https://doi.org/10.7202/603161ar>

LANGUAGE IN CANADA

John Edwards et coll., 1998, Cambridge University Press, 520 p.

Dominique Lepicq
Université McMaster

Le recueil *Language in Canada* de John Edward se veut, comme le précise le préambule, un guide ou un outil de référence sur le patrimoine linguistique canadien. À ce titre, il inclut aussi bien la situation des langues des deux peuples fondateurs, l'anglais et le français, que les langues autochtones et les variétés des immigrants. L'approche, à mi-chemin entre la sociolinguistique et la sociologie du langage, fournit un panorama des situations linguistique et culturelle, faisant le lien entre groupe et identité, langue et culture. Dans son introduction, J. Edwards rappelle que les ondes du débat suscité par le dernier référendum de 1995 sur la souveraineté au Québec ont touché tous les groupes, des autochtones aux allophones, décuplant l'intérêt pour la problématique de la langue, de la culture, et des relations intergroupes. Néanmoins, malgré les tensions du contexte sociopolitique ambiant, l'objectif est de ne pas se cantonner au statut actuel des situations linguistiques abordées, mais d'ouvrir une perspective d'avenir et un regard vers le passé.

À la suite des volumes publiés aux éditions Cambridge University Press tels que *Language in the USA* (C. Ferguson) ou *Language in Australia* (S. Romaine), ce survol de dimension encyclopédique à l'échelle du Canada (le livre compte 504 pages) vise le lectorat le plus large possible, spécialisé ou non, canadien ou non. L'intention exprimée par l'auteur est d'éviter tout jargon technique ou détail purement linguistique. Les 26 chapitres se divisent en deux sections : la première (15 chapitres) aborde les questions linguistiques par thèmes, et la seconde (11 chapitres) traite de la situation linguistique par régions.

Le premier chapitre, de W. F. Mackey, décrit la situation linguistique depuis la colonisation au XVI^e siècle jusqu'à l'aube de la décennie 1980, retraçant l'expansion successive du français et de l'anglais ainsi que l'apport des variétés

parlées par les immigrants. On y trouve des renseignements intéressants sur la genèse des variétés canadiennes du français et de l'anglais ainsi qu'une présentation des conflits et de la législation linguistique. Ce tour d'horizon historique expose les circonstances politiques, économiques et démographiques qui ont présidé à l'évolution linguistique et culturelle du pays.

Le chapitre de C. Castonguay sur la dualité canadienne illustre l'importance statistique des recensements pour obtenir une image précise de la situation linguistique au Canada. Ce chapitre fait le bilan de la compétition démographique entre le français et l'anglais depuis la conquête par les Britanniques. L'auteur en profite pour rappeler que l'origine ethnique n'est pas un indicateur fiable du comportement langagier. L'évolution des deux langues officielles va dans le sens d'une territorialisation croissante due au déclin de l'anglais au Québec et du français hors du Québec, déclin attribuable au faible taux de fertilité dans l'un et l'autre cas, doublé de l'exode des anglophones hors du Québec, de l'anglicisation des francophones hors du Québec et du fait que les Québécois francophones n'émigrent plus à l'extérieur de la province. L'auteur décrit la ceinture bilingue qui comporte des minorités anglophones ou francophones substantielles. Les statistiques sur les transferts linguistiques, notamment vers le français au Québec, permettent d'évaluer les effets de la législation linguistique provinciale. L'auteur prédit le déclin graduel de la dualité linguistique et l'évolution vers une population ethniquement plus diversifiée, mais anglophone de façon prédominante.

Le chapitre de K. McRae sur le bilinguisme officiel expose les travaux et recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui ont conduit à l'adoption de mesures visant la reconnaissance officielle du français et de l'anglais. L'auteur examine les retombées de la loi sur les langues officielles de 1969, à la fois au niveau des institutions du gouvernement fédéral et au niveau des droits linguistiques des individus appartenant aux minorités francophone et anglophone, notamment en matière d'éducation. Cet examen critique des divers aspects de la loi nous permet de mieux saisir les hésitations entre la solution des droits individuels et celle des droits territoriaux, ainsi que les complexités et les subtilités d'interprétation et d'application de la législation. Une analyse des deux lois, celle promulguée en 1969 et celle qui la remplaça en 1988 suite à l'adoption de la Charte des droits et libertés de 1982, permet de mieux apprécier l'évolution de la politique de bilinguisme, d'autant plus que le chapitre se termine par une ébauche de bilan sur la politique fédérale des années 1960 à 1990.

Le chapitre de J. Berry aborde la politique de multiculturalisme. Après un bref survol des critiques qu'elle a suscitées, l'auteur introduit certains concepts

issus des recherches sur l'acculturation, qui permettent d'expliquer les diverses orientations adoptées par les individus ou les groupes dans les sociétés plurielles. Il rapporte les résultats de deux enquêtes effectuées en 1974 et 1991 à la grandeur du Canada sur les attitudes des groupes d'origine franco-canadienne, anglo-canadienne et d'origine autre envers le multiculturalisme (acceptation ou non de la diversité culturelle) et leur niveau de tolérance ou de préjugé. Les répondants devaient indiquer leur préférence à l'égard de groupes ethniques précis, puis répondre à des questions sur leur propre identité ethnique et civique (leur degré d'identification au Canada). Les réflexions finales portent sur la relation entre multilinguisme et multiculturalisme.

Le chapitre de K. Noels et R. Clément examine l'influence du climat sociopolitique sur l'apprentissage des langues. La première partie fait le survol des programmes et politiques linguistiques visant à promouvoir des relations ethniques harmonieuses entre citoyens de diverses origines culturelles. De fait, l'option fédérale en faveur de la diversité culturelle, à savoir le «multiculturalisme dans un cadre bilingue», comporte des incidences à la fois sur le plan langagier (encourager l'apprentissage des deux langues officielles et la rétention des langues d'origine des immigrants) et sur le plan sociopsychologique (promouvoir l'harmonie des relations intergroupes, le maintien de l'identité culturelle et l'intégration dans la société canadienne dans son ensemble). Les auteurs nous livrent les réactions et attitudes des citoyens canadiens à l'égard de la politique officielle de bilinguisme et de multiculturalisme. La seconde partie du chapitre présente les résultats de recherches canadiennes qui font le lien entre certaines dimensions sociopsychologiques (dynamique des relations intergroupes; identité culturelle) et l'apprentissage des langues. Ces recherches explorent le rôle des variables qui peuvent influencer sur les modalités ou les résultats de l'apprentissage d'une langue; certaines variables ont trait aux relations intergroupes (la vitalité ethnolinguistique) ou interpersonnelles (réseau interpersonnel de communication) alors que d'autres sont plutôt de nature individuelle comme les attitudes, la motivation, la crainte de l'assimilation, l'anxiété ou l'estime de soi. Ce chapitre, d'une grande concision et d'une grande richesse d'information tant par le contenu que par la bibliographie, réussit admirablement à intégrer toutes les dimensions relatives à la question linguistique en contexte canadien et à souligner les articulations qui existent entre elles. Il constitue, selon nous, l'axe central vers lequel convergent les questions abordées dans les autres chapitres. Les auteurs soulignent la pertinence des recherches en psychologie sociale pour éclairer les décisions et politiques officielles et évaluer les effets des programmes d'enseignement des langues qui en émanent.

Les deux chapitres suivants sont consacrés aux langues autochtones. Eung Do Cook donne un aperçu historique des langues du Nouveau Monde, leurs origines, leur classification en onze groupes différents. Pour chacun des groupes ou familles, des indications sont fournies sur leurs subdivisions (langues, dialectes), leur localisation, le nombre de locuteurs. La question qui se pose est leur chance de survie, beaucoup étant en voie d'extinction, et la fiabilité des statistiques disponibles sur le nombre de locuteurs. La transmission intergénérationnelle, c'est-à-dire le fait que la langue maternelle demeure ou non la langue du foyer, s'avère un indice de vitalité plus important que le nombre de locuteurs.

L. Drapeau analyse le statut actuel des langues autochtones. Les données du recensement de 1991 fournissent une image de la rétention et de l'usage de trois variétés autochtones : amérindienne, métis et inuit par tranche d'âge, par groupe ou famille linguistique, et par langue au sein des groupes algonquin et athapaskan. La comparaison des données sur la langue maternelle et la langue du foyer permet d'évaluer la vitalité de chaque langue. Chez les jeunes générations, la perte de compétence de la langue maternelle est attribuable au contact linguistique et au bilinguisme, qui favorisent des phénomènes tels que l'emprunt, le mélange de langues et la formation de codes mixtes tels que le mitchif parlé dans les Prairies (mixte de cri et de français). La deuxième partie du chapitre concerne les droits linguistiques et le statut actuel des langues. Une rétrospective historique sur l'éducation dans les réserves indiennes est suivie d'un rappel des faits qui, depuis 1969, ont entraîné une plus grande autonomie des Indiens dans la gestion de leur système scolaire et l'introduction des langues autochtones à l'école élémentaire. La législation canadienne offre très peu de garanties pour la sauvegarde des langues autochtones. La conclusion fait le point sur les diverses requêtes des Premières nations pour protéger les langues autochtones et obtenir une reconnaissance institutionnelle et juridique, gage de leur maintien et de leur survie.

Le chapitre de R. Papen donne une description linguistique de diverses variétés de français canadien : français du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest canadien, et français acadien. Il s'en dégage une impression de généralités, notamment sur l'influence de l'anglais, émaillées de détails techniques portant sur l'inventaire du système phonologique de ces variétés. Il n'est certes pas facile en un seul chapitre de rendre justice à la diversité des usages du français canadien sans risquer de tomber dans le superficiel ou, à l'autre extrême, dans une simple liste d'exemples précis. Néanmoins, le chapitre apporte des précisions intéressantes sur les notions de norme et de registres en contexte canadien et

permet de comprendre dans quelle mesure ces différentes variétés régionales de français diffèrent les unes des autres, surtout sur le plan phonologique.

Le chapitre de P. Barbaud sur le français au Québec met en lumière l'imbrication du politique et du linguistique dans les revendications des Canadiens français, puis des Québécois francophones. Le tableau de la situation du français depuis la victoire du général Wolfe jusqu'à l'époque actuelle remet en perspective les enjeux de la lutte pour rétablir ou maintenir l'équilibre des pouvoirs, que ce soit sur le plan politique, économique, démographique ou linguistique. La première partie du chapitre constitue un survol des menaces qui pèsent sur la situation du français au Québec et sur sa qualité, surtout dans les années 1960. Ceci nous conduit tout naturellement à la deuxième partie, qui décrit les interventions du gouvernement provincial pour préserver la qualité du français (création de l'Office de la langue française) et en promouvoir l'usage comme langue de l'école, du commerce, de l'affichage et du travail (lois 63, 22 et 101). Les ripostes du gouvernement fédéral, notamment par la clause Canada de la Constitution de 1982 et les jugements de la Cour suprême, donnent la mesure de cette guerre des langues sur le terrain politique et juridique. La dernière partie du chapitre fait le bilan de la vitalité du français au Québec. Étayées de statistiques précises basées sur les résultats du recensement de 1991, les données sur l'assimilation et les transferts linguistiques vers le français et vers l'anglais dans la province et à Montréal, et les données concernant le taux des naissances, l'évolution de la situation linguistique dans les secteurs de l'école, de l'économie, du travail et des activités culturelles suggèrent que la situation du français demeure fragile malgré les gains et les progrès enregistrés dans certains domaines. L'auteur conclut que la solution du pouvoir politique constitue la voie logique à l'accomplissement du destin historique.

Le chapitre de R. Allard et R. Landry présente une analyse de la vitalité linguistique de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Selon le modèle de Giles, Bourhis et Taylor 1977, les auteurs passent en revue un certain nombre de facteurs répartis en trois niveaux. Le niveau sociologique (macrosocial) concerne les données liées au capital démographique, politique, culturel et économique. Au niveau sociopsychologique (microsocial), la vitalité dépend des réseaux de communication linguistique et des comportements langagiers des Acadiens dans diverses situations ou domaines. Le troisième niveau (facteurs psychologiques) traite des compétences linguistiques en anglais et en français, des croyances des Acadiens sur la vitalité des communautés francophone et anglophone de la province et de leur identité ethnolinguistique. L'examen des données illustrant chaque niveau d'analyse incite à l'optimisme compte tenu des gains enregistrés par le français sur le plan politique, de ses progrès

dans les institutions, les organismes sociaux et communautaires, et vu le contrôle accru des francophones sur leurs institutions scolaires. Pourtant, ces progrès ne garantissent pas le maintien de la vitalité du français, car certaines tendances ou événements pourraient menacer ou affaiblir son avenir, par exemple la hausse de l'exogamie, qui contribue à l'assimilation et à l'acculturation. De même, au niveau psychologique, des formes d'impuissance ou de renoncement telles que l'insécurité linguistique ou la perception négative du français vernaculaire affectent l'estime de soi des locuteurs, qui sont portés à s'assimiler à l'anglais. La préférence pour le bilinguisme dans l'éducation et l'affichage commercial, la définition de sa propre identité comme étant bilingue ne peuvent que favoriser l'assimilation à l'anglais. Des événements d'ordre socioéconomique ou sociopolitique tels que l'éventuelle création d'une union politique des provinces Maritimes ou la séparation du Québec pourraient avoir des effets négatifs sur le capital politique des Acadiens. La conclusion examine quelques propositions pour garantir et consolider la vitalité de la communauté acadienne.

Le chapitre de Mougeon sur la situation du français dans les provinces autres que le Nouveau-Brunswick ou le Québec clôt la série des chapitres consacrés au français. L'auteur étudie certaines situations de français minoritaire, par exemple dans l'Ouest canadien et les provinces atlantiques, et évalue les chances de survie du français d'après certaines mesures de la vitalité linguistique, à savoir son utilisation dans les institutions (médias, système scolaire), le poids démographique des francophones, leur taux de bilinguisme, leur utilisation du français dans divers domaines, notamment à l'intérieur et à l'extérieur du foyer. Les commentaires sur la situation du français s'appuient sur une série de tableaux tirés des recensements récents. L'auteur propose des conclusions intéressantes sur la relation entre l'exogamie, l'abandon du français langue maternelle au foyer et la transmission de l'anglais aux générations montantes. Il s'interroge sur le rôle de l'école comme agent de maintien et de transmission du français, surtout lorsque celui-ci a été supplanté par l'anglais comme langue du foyer, ce qui se produit non seulement chez les couples exogames, mais aussi chez les endogames.

Dans son chapitre sur les variétés d'anglais canadien, Chambers brosse le tableau des événements historiques, sociaux et linguistiques responsables de la variation de l'anglais au Canada. L'auteur définit l'accent canadien standard comme la variété urbaine de la classe moyenne de deuxième génération. Il relate l'influence des premières vagues d'immigration qui ont contribué à l'homogénéité et aux caractéristiques spécifiques de l'anglais canadien standard, par exemple l'immigration des loyalistes à partir de 1776, ou celle des Irlandais, des Britanniques et des Écossais au XIX^e siècle. Les vagues d'immigration

plus récentes caractérisées par la diversification croissante des provenances s'accompagnent de la rétention de la langue d'origine dans le contexte du foyer dans environ 50 % des cas et expliquent l'émergence et la persistance de variétés d'anglais langue seconde. En conséquence, l'anglais canadien admet une plus grande variation de prononciation et de vocabulaire qu'aucune autre variété d'anglais. L'homogénéité de l'anglais canadien semble donc compromise si des traits typiques des variétés parlées par les immigrants récents perdurent dans les variétés natives des générations futures.

Dans son chapitre sur l'anglais au Québec, G. Caldwell établit d'abord les antécédents historiques de l'identité anglo-québécoise selon les dimensions culture, langue, économie, religion afin de mieux cerner les caractéristiques socioculturelles de la communauté anglo-québécoise contemporaine. On en arrive ainsi à une redéfinition de la communauté anglo-québécoise, dont le profil socioculturel diffère beaucoup de celle des années 1930. Après une période de déclin démographique dû aux effets de la migration hors du Québec, de la baisse de l'immigration interprovinciale et internationale et de l'assimilation au français, cette population est en passe de se stabiliser. L'érosion de la classe moyenne s'accompagne de la réduction du système scolaire et d'un phénomène d'isolement social dû à l'effondrement des structures sociales anglophones. Parallèlement, on note une augmentation du taux de bilinguisme et de mariages exogames avec des Franco-Québécois. La question de la contribution et de la survie culturelle de cette communauté se pose avec d'autant plus d'acuité qu'elle subit les effets de sa fragmentation culturelle et de son statut minoritaire. Or, dans les années 1980, la scène politique canadienne a amorcé un virage néolibéral marqué par la dilution des valeurs nationalistes traditionnelles et la distanciation accrue vis-à-vis de l'héritage britannique. Qu'en est-il de l'avenir du Québec anglophone dans le contexte actuel de la rhétorique de la reconnaissance des droits individuels? En guise de conclusion à cet excellent chapitre, l'auteur se livre à quelques spéculations sur la survie d'une communauté en proie au doute quant à ses chances d'avenir.

Les deux chapitres suivants traitent de l'enseignement des langues. Celui de Cummins concerne les langues internationales, c'est-à-dire les langues d'origine des immigrants autres que le français, l'anglais et les langues autochtones. Les programmes qui diffèrent par le choix des langues enseignées et le mode d'opération bénéficient le plus souvent du soutien financier du gouvernement fédéral ou provincial dans le cadre de la politique officielle de multiculturalisme. Les résultats des recherches portant sur l'évaluation des programmes sont positifs et soulignent les avantages, notamment cognitifs, du bilinguisme ou du trilinguisme. Néanmoins, ils se heurtent à la résistance ou à l'hostilité de certains

courants d'opinion soucieux du coût des programmes, de leurs effets sur l'identification sociale des enfants en tant que citoyens canadiens ou de leur réussite académique dans la langue de l'école. Dans son chapitre sur l'immersion, Genesee commence par un rappel des relations sociopolitiques entre les communautés francophone et anglophone et un rappel des attitudes relatives au français et à l'anglais qui ont servi de cadre à l'émergence du programme de Saint-Lambert au Québec en 1965. Suit une description des divers types de programmes (immersion précoce ou tardive, totale ou partielle...) et des recherches visant à évaluer leurs effets sur : 1° la maîtrise de la langue première; 2° les résultats scolaires et la connaissance des matières au programme; 3° la compétence linguistique et l'aisance dans la langue seconde. Bien que le bilan soit généralement positif, l'auteur aborde la question de l'approche pédagogique et la nécessité d'améliorer la qualité de la production linguistique des élèves. Si l'impact de l'immersion sur le système d'éducation canadien est indéniable, ses retombées sur le plan social sont plus difficiles à jauger. Les recherches indiquent des effets positifs sur les perceptions et les attitudes des élèves d'immersion vis-à-vis d'eux-mêmes, du groupe anglo-canadien et du groupe franco-canadien, mais les efforts ou l'initiative personnelle pour utiliser le français en dehors du contexte scolaire semblent limités, surtout au Québec. À cet égard, l'auteur nous rappelle fort judicieusement qu'il ne faut pas sous-estimer l'impact de l'évolution sociopolitique au Québec, qui n'a pas toujours été propice au rapprochement des deux solitudes ou à l'harmonie des relations entre les deux groupes linguistiques.

Le chapitre 16 marque le début d'une série de 11 chapitres consacrés à la situation linguistique par région (provinces et territoires). Chacun des chapitres est précédé d'une carte géographique et suivi d'une bibliographie. Les chapitres 16 à 19 portent sur la situation linguistique des provinces atlantiques. Les auteurs se limitent à la situation des langues minoritaires puisque l'anglais s'y porte plutôt bien. Pour Terre-Neuve et le Labrador, S. Clarke concentre son attention sur le français et les langues autochtones (inuit et montagnais-naskapi) ou d'autres variétés minoritaires d'origine européenne telles que le gaélique irlandais et écossais. En dépit des institutions qui oeuvrent en faveur de la préservation des langues minoritaires, celles-ci sont très gravement menacées, et l'analyse donne l'impression que l'anglais l'emportera dans une province linguistiquement homogène, puisque anglophone à 98 %. La situation linguistique de l'Île-du-Prince-Édouard ne semble guère plus prometteuse puisque, d'après la description de T. K. Pratt, le français y connaît une anglicisation galopante, et la langue autochtone (le micmac) est en voie d'extinction. En Nouvelle-Écosse, à part le français et le micmac, on enregistre une diversité de langues issues d'immigrations plus ou moins récentes, certaines situées en zone rurale (le gaélique écossais, le

hollandais), d'autres en zone urbaine (allemand, yiddish, arabe), surtout à Halifax (chinois et grec). R. Cosper se montre optimiste quant à l'avenir du français et du micmac, le sort des autres langues dépendant du taux des nouveaux apports de l'immigration. D'après la description de R. Leavitt, la situation du Nouveau-Brunswick semble la plus harmonieuse de toutes. Seule province officiellement bilingue, les langues autochtones (le malécite et le micmac) semblent y jouir d'un certain niveau de vitalité linguistique. Quant aux langues d'immigration plus ou moins récentes, qu'elles soient originaires d'Asie, d'Europe, du Moyen-Orient ou d'Inde, leurs locuteurs peuvent bénéficier de regroupements communautaires leur permettant d'en assurer la transmission à leurs enfants ainsi que de maintenir leurs traditions et leur religion. Ceci est vrai par exemple des Libanais, des Chinois et des Hollandais. La politique de multiculturalisme semble être ancrée dans la réalité au Nouveau-Brunswick et elle permet le maintien de l'héritage linguistique et culturel, aussi bien des deux langues officielles que des langues autochtones ou de celles issues de l'immigration.

Les deux chapitres suivants portent tour à tour sur le Québec et l'Ontario. J. Hamers et K. Hummel décrivent la situation linguistique des Premières nations établies avant l'arrivée des Européens au XVI^e siècle et celle des allophones arrivés au XIX^e et au XX^e siècles. Après un exposé historique sur l'évolution du sort des communautés autochtones, qui relèvent de trois familles linguistiques (inuit-aléoute, iroquoise et algonquienne), les auteurs précisent de quelles juridictions dépendent leur statut et leurs droits. En ce qui concerne le taux de rétention des langues, ce sont les Inuit qui ont le taux le plus élevé (92,5 %), tandis que 48 % des Amérindiens ont une langue autochtone comme langue maternelle. Dans le domaine scolaire, l'enseignement en langue autochtone est de plus en plus répandu, mais ne va pas au delà de la troisième année. En 1979, le ministère de l'Éducation a mis sur pied des programmes de formation pour les enseignants autochtones. Les communautés se chargent désormais du maintien de leur langue et de leur culture, notamment dans le domaine scolaire. Quant aux 8 % d'allophones, d'abondantes statistiques illustrent l'origine linguistique de ces communautés ainsi que leur utilisation du français, de l'anglais ou des deux. En général, le taux de rétention de la langue d'origine comme langue du foyer est lié à l'ancienneté de l'immigration; néanmoins, ce taux est plus élevé au Québec que dans le reste du Canada. La législation linguistique en faveur du français comme langue de scolarité pour les immigrants (lois 22 et 101) a porté ses fruits si l'on en juge par le taux actuel de transferts au français par rapport à l'anglais.

R. King commence par un survol historique qui explique l'évolution du peuplement de l'Ontario vers une tendance accrue au multilinguisme et au

multiculturalisme. L'anglais, le français, l'oïbway et le cri ainsi qu'une grande diversité de langues issues des vagues successives d'immigration forment la mosaïque linguistique de la province. La variation en anglais ontarien inclut des variétés vernaculaires d'origine ancienne et d'autres plus récentes comme celles qui caractérisent les locuteurs issus de l'immigration non anglophone ou leurs descendants (influences italiennes). La variation en français ontarien est liée à la concentration des locuteurs selon les communautés. L'auteur décrit les programmes d'enseignement d'anglais langue seconde, ceux des langues d'origine et des langues autochtones.

Les quatre chapitres suivants font le point de la situation linguistique dans l'Ouest canadien. L. Driedger nous donne un aperçu historique des politiques linguistiques et de l'évolution démographique au Manitoba. L'auteur fournit des tableaux statistiques permettant de comparer le taux de rétention de l'anglais, du français et des autres langues. Le taux de rétention du français au Manitoba est plus ou moins comparable à celui des langues d'immigration, celui des langues autochtones étant plus élevé en raison de l'isolement géographique. En 1994, les francophones ont recouvré leurs droits linguistiques scolaires après 100 ans de lutte.

W. Denis analyse les ressorts de la domination anglophone en Saskatchewan. Il identifie quatre régimes successifs qui ont contribué à imposer l'hégémonie anglo-saxonne. Le premier (1875-1930) a imposé l'anglo-conformisme par une politique d'assimilation répressive et des mesures coercitives et intolérantes. Le second (1931-1964) a su perpétuer les effets de la période précédente. Le troisième (1965-1990) est marqué par des subventions fédérales en faveur de l'enseignement des langues non officielles et une législation provinciale qui prévoit la création d'écoles d'immersion dans n'importe quelle langue ainsi que des mesures importantes au profit des langues autochtones. Le régime actuel a permis la création de commissions scolaires gérées par les francophones en 1995. Néanmoins, la menace des coupures budgétaires et la baisse des effectifs dans les programmes de langue sont de mauvais augure. Le chapitre se termine par des prédictions pessimistes concernant l'avenir des langues minoritaires. Le remplacement des subventions et politiques gouvernementales par les forces du marché (globalisation) et la nouvelle conjoncture politique qui risque de se mettre en place (séparation du Québec et victoire des idées du Reform Party) pourraient contribuer à renforcer l'hégémonie de l'anglais.

En Alberta, une politique d'unilinguisme et d'assimilation à l'anglais a régné jusque dans les années 1960. L'afflux d'immigrants d'horizons divers au XX^e siècle a contribué à donner à la province un profil multiculturel. C'est en 1968 que l'enseignement du français a été étendu jusqu'à la 12^e année. Entre

1975 et 1980, les programmes d'enseignement des langues d'origine ont connu un grand essor. Depuis la promulgation du «Language Education Policy Act» en 1988, on note trois innovations : la mise sur pied de commissions scolaires francophones et de programmes destinés exclusivement aux francophones, et la possibilité pour toute école d'offrir un enseignement en français. Des programmes bilingues ont été approuvés pour six langues et le système scolaire offre des cours pour dix-sept langues différentes. Néanmoins, tous ces programmes ne sont pas traités sur un pied d'égalité et ne reçoivent pas le même soutien financier selon qu'il s'agit du français, de l'anglais langue seconde ou des autres langues. Par conséquent, J. Frideres prévoit que certains subiront les assauts des coupures budgétaires.

Pour la Colombie-Britannique, G. Schaarschmidt commente la situation des langues autochtones. Sept familles de langues des Premières nations sont représentées. Outre la situation du français et de l'anglais, celle des langues d'origine retient l'attention, notamment celle de la communauté russe des Doukhobors, qui ont immigré vers les années 1890.

La situation des Territoires du Nord-Ouest est unique dans la mesure où c'est la seule région du Canada où les autochtones forment la majorité de la population (63 %). Lors de la création officielle du nouveau territoire dans l'Est de l'Arctique (le Nunavut) en 1999, les Inuit représenteront 90 % de la population. Au Yukon, les autochtones comptent pour 20 % de la population. Les langues parlées dans les territoires appartiennent aux familles athapaskane et inuit-aléoute, ainsi qu'au groupe éyak; celles parlées au Yukon à la famille athapaskane. L'anglais ou le français sont la langue seconde de la plupart des résidents des territoires. L'auteur B. Harnum relate l'histoire des premiers contacts entre autochtones et Européens, soulignant l'incompréhension des autochtones lors de la signature des traités au XIX^e siècle, magnifique illustration de l'hypothèse Sapir-Whorf et de l'impossibilité de la traduction. S'ensuit une excellente rétrospective des moyens utilisés pour tenter d'éradiquer les langues et cultures autochtones. La période actuelle est marquée par les efforts, projets et entreprises pour faire revivre les langues et réparer les dégâts de l'histoire grâce aux subventions du gouvernement. L'auteur décrit les structures politiques de la région, qui évolue vers une autonomie croissante. La loi sur les langues officielles adoptée en 1984 dans les Territoires accorde un statut officiel au français, à l'anglais et à sept langues autochtones. De même, le Yukon a adopté en 1988 sa propre législation linguistique. Les autochtones de l'ouest de la région devront continuer à lutter pour le maintien de leurs langues, dont la situation demeurera précaire surtout après la création du nouveau territoire du Nunavut en 1999.

Mon impression générale au terme de cette lecture est très positive. Le livre respecte les promesses énoncées par l'auteur dans l'introduction. Il présente une vue d'ensemble des enjeux linguistiques du pays, de la situation actuelle des diverses langues ainsi qu'une perspective de leur avenir. Les détails historiques et les tableaux statistiques extraits des recensements contribuent à concrétiser chaque situation dans l'esprit du lecteur. Une large place est faite aux langues minoritaires, qu'elles soient autochtones ou issues de la colonisation et de l'immigration. L'ensemble permet de mieux cerner les rapports de force et l'influence des variables sociopolitiques qui président à la minorisation des langues et à leur déclin, ainsi que d'illustrer les interventions et les mesures (législation linguistique...) propices à garantir leur maintien ou à les faire revivre. Certaines descriptions mettent en lumière les facteurs qui contribuent au phénomène de la variation linguistique. Sans aucun doute, le livre intéressera les linguistes et les non-linguistes. Seule petite critique : quelques répétitions d'un chapitre à l'autre, chaque auteur rappelant certains aspects du contexte sociohistorique, politique ou législatif canadien afin de mieux situer la problématique abordée dans son chapitre.

Références

- GILES, Howard, Richard BOURHIS et Donald TAYLOR 1977 «Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations», dans Giles, Howard, *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, Academic Press, New-York, p. 307-348.